



Fédération québécoise  
d'athlétisme



CANADIAN TRACK & FIELD CHAMPIONSHIPS 2013+2014 MONCTON CHAMPIONNATS CANADIENS D'ATHLÉTISME

## **Soutien financier aux athlètes pour les CHAMPIONNATS CANADIENS SÉNIORS 2014**

### **Politique de soutien financier**

- La FQA accordera aux athlètes admissibles qui se seront qualifiés pour ce projet un soutien financier sous la forme d'un remboursement partiel de dépenses sur présentation des pièces justificatives.
- Une limite de remboursement par athlète ainsi qu'au total de ce projet sera établie en fonction de l'enveloppe budgétaire accordée par le MELS.
- Les athlètes seront responsables de leurs propres arrangements pour le transport, l'hébergement, les repas et l'inscription à la compétition.

### **Admissibilité**

- Seuls les athlètes qui rencontrent les exigences de base du Programme Excellence quant à la citoyenneté, au domicile et à l'affiliation à la FQA peuvent se qualifier pour ce soutien financier. Veuillez vous référer à ce sujet aux [Règles d'identification des athlètes 2014-2015](#) du Programme Excellence.
- À noter, les athlètes de niveau Excellence ne sont pas admissibles à ce soutien financier.

### **Contingent d'athlètes**

- Le nombre d'athlètes à soutenir financièrement est estimé à une trentaine. S'il est inférieur à 30, la FQA attribuera aux athlètes non soutenus les sommes restantes de l'enveloppe budgétaire en fonction du bilan des performances réalisées à Moncton.

## Admissibilité des performances de qualification

- Seules les performances légales enregistrées lors de compétitions sanctionnées durant la période du 15 mars 2014 au 19 juin 2014 à 16h00 et apparaissant au système de classement d'Athlétisme Canada pour la saison en plein air 2014 seront admissibles pour qualifier un athlète en vue du soutien financier.

## Critères de qualification

- Être membre de la FQA à titre d'athlète compétitif et admissible au soutien financier au moment de la réalisation de sa performance de qualification;
- Concourir lors des Championnats canadiens à Moncton dans l'épreuve pour laquelle il/elle s'est qualifié(e) en vue du soutien financier, à moins d'avoir obtenu une permission spéciale du directeur des programmes de la FQA pour prendre part à une autre épreuve;
- Réaliser durant la période du 15 mars 2014 au 19 juin 2014 à 16h00 une performance de qualification valide qui soit égale ou meilleure que la norme indiquée au tableau ci-dessous.

## Renseignements

Pour réclamer votre soutien financier suite aux Championnats canadiens, communiquez avec le directeur des programmes de la Fédération québécoise d'athlétisme, Jacques Chapdelaine (jchapdelaine@athletisme.qc.ca).

## Normes de qualification pour un soutien financier

Femmes		Hommes	
100m	<b>11.72</b>	100m	<b>10.34</b>
200m	<b>23.93</b>	200m	<b>21.01</b>
400m	<b>54.63</b>	400m	<b>47.72</b>
800m	<b>2:04.51</b>	800m	<b>1:49.37</b>
1500m	<b>4:17.96</b>	1500m	<b>3:42.58</b>
5000m	<b>16:19.50</b>	5000m	<b>14:14.72</b>
10000m	<b>36:50.00</b>	10000m	<b>30:41.09</b>
100m haies	<b>13.78</b>	110m haies	<b>14.40</b>
400m haies	<b>1:00.42</b>	400m haies	<b>53.78</b>
3000m steeple	<b>10:45.90</b>	3000m steeple	<b>9:05.87</b>
20km marche	<b>1:50:00</b>	20km marche	<b>1:35:00</b>
10km marche (junior)	<b>57:07</b>	10km marche (junior)	<b>49:10</b>
Hauteur	<b>1.74</b>	Hauteur	<b>2.05</b>
Perche	<b>3.85</b>	Perche	<b>4.80</b>
Longueur	<b>5.90</b>	Longueur	<b>7.40</b>
Triple	<b>11.93</b>	Triple	<b>14.50</b>
Poids	<b>13.70</b>	Poids	<b>16.06</b>
Disque	<b>46.49</b>	Disque	<b>50.82</b>
Marteau	<b>57.66</b>	Marteau	<b>60.00</b>
Javelot	<b>45.64</b>	Javelot	<b>66.30</b>